

Séminaire “Terres en ville”
La co-construction des politiques agricoles périurbaines : gadget ou enjeu stratégique ?

Le rôle des collectivités locales françaises et européennes dans la redéfinition des politiques agricoles

Aurélie Trouvé,
Maître de conférences
CESAER (laboratoire INRA-ENESAD)

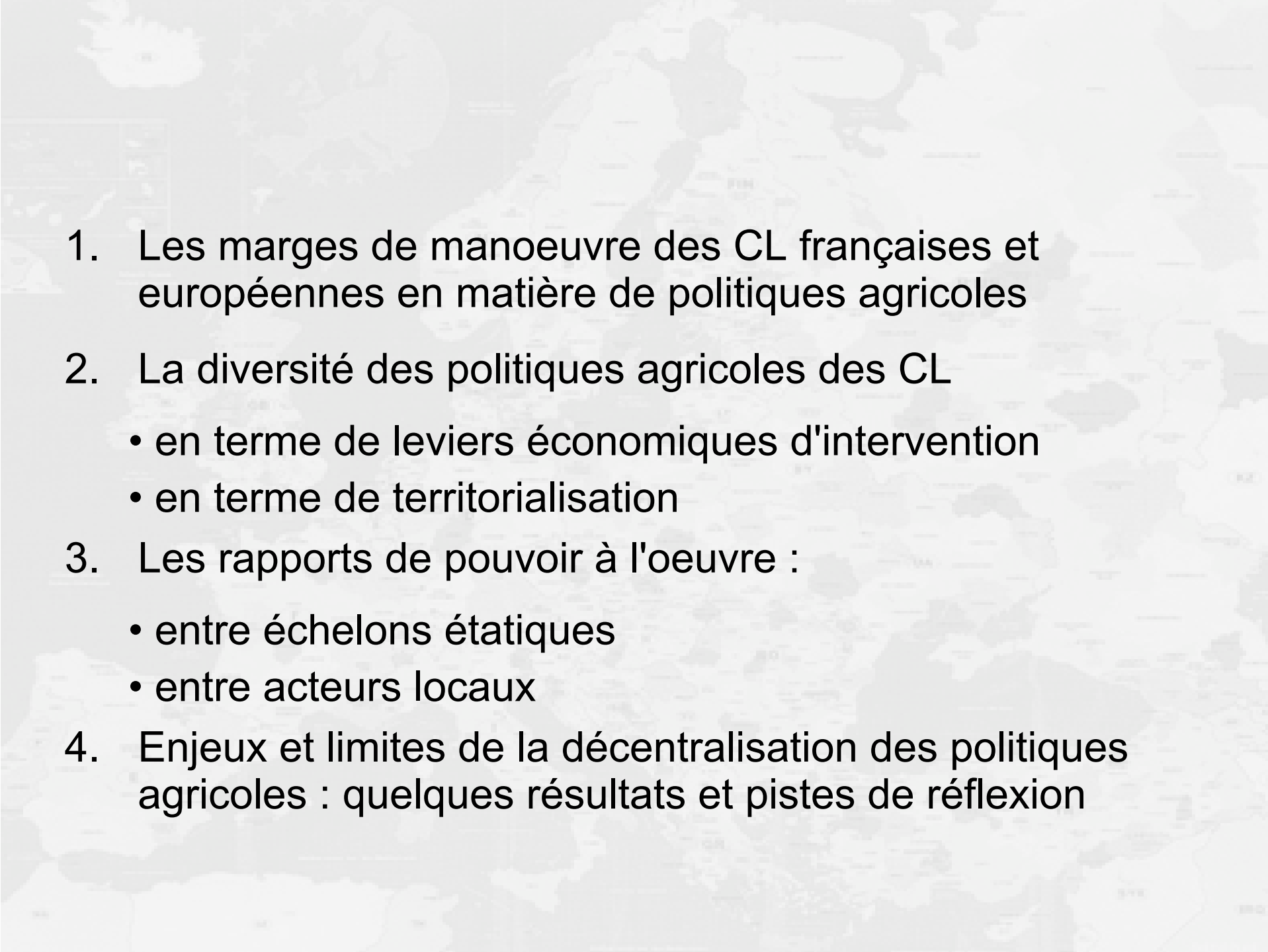


Quelques éléments de contexte

Crise de la PAC, issue de l'absence d'un compromis stable aux échelons traditionnels de définition des politiques agricoles

Affirmation des CL européennes en matière de politiques agricoles

Problématique :
En l'absence d'un compromis stable aux échelons traditionnels de définition des politiques agricoles, les politiques des CL permettent-elles l'émergence de nouveaux compromis autorisant de nouvelles formes de régulation en agriculture ?

- 
1. Les marges de manoeuvre des CL françaises et européennes en matière de politiques agricoles
 2. La diversité des politiques agricoles des CL
 - en terme de leviers économiques d'intervention
 - en terme de territorialisation
 3. Les rapports de pouvoir à l'oeuvre :
 - entre échelons étatiques
 - entre acteurs locaux
 4. Enjeux et limites de la décentralisation des politiques agricoles : quelques résultats et pistes de réflexion

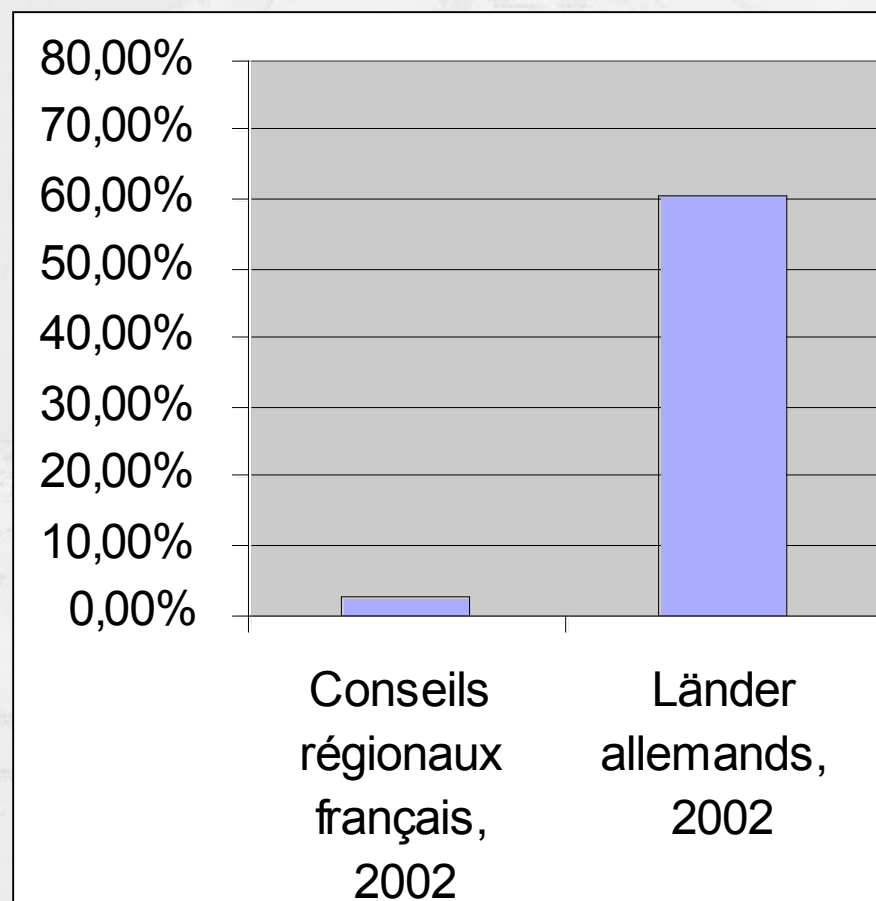
A faded world map is visible in the background of the slide, showing the outlines of continents and some country borders.

1. Les marges de manoeuvre des CL françaises et européennes en matière de politiques agricoles

| | France + Royaume-Uni (Régions anglaises) | Allemagne | Royaume-Uni : Ecosse |
|--|---|-----------------------------|-----------------------------|
| • 1^{er} pilier de la PAC | Etat-membre | Etat-membre - Régions | Etat-membre - Région |
| • 2nd pilier de la PAC • Volet agricole de la politique régionale européenne • Programmes Etat-régions | Etat-membre – Régions et CL | Régions et CL - Etat-membre | Région |
| • Aides spécifiquement régionales | Régions et CL | Régions et CL | Régions |

→ **Les marges de manœuvre budgétaires et réglementaires des CL Européennes :**
 - **restent très hétérogènes selon les cadres de financement et les CL elles-même**
 - **mais se trouvent globalement renforcées (en particulier pour les Régions)**

Dépenses propres des Régions en « aides agricoles régionales » / UTA 2002



Sources : (Berriet-Sollic et al., 2003 ; MAAPR, 2005 ; BMVEL, 2003)

Compétences des conseils généraux et régionaux français qui justifient leurs interventions agricoles

| Blocs de compétences | Caractère obligatoire | Département | Région |
|--|--|-------------|--------|
| Équipement rural : Remembrement agricole et forestier et opérations d'aménagement foncier, hydraulique agricole, ... | Au titre des dettes exigibles | X | |
| Secours et incendies : Lutte contre les feux de forêts | Obligatoire | X | |
| Enseignement public (EPLEPFA), forma-tion professionnelle et apprentissage agricole | Obligatoire seulement pour les régions | X | X |
| Interventions économiques : Aides aux entreprises agricoles (forestière ou non), aux industries agroalimentaires | Non obligatoire | X | X |
| Développement économique, social, sanitaire, culturel et scientifique : Développement agricole (mesures inscrites au CPER) | Obligatoire | | X |
| Laboratoires vétérinaires : Prophylaxie des maladies animales contagieuses | Obligatoire | X | |

Décentralisation et cohésion interrégionale : l'exemple des politiques agricoles des régions

Dépenses propres des Régions en « aides agricoles régionales » / UTA 2002

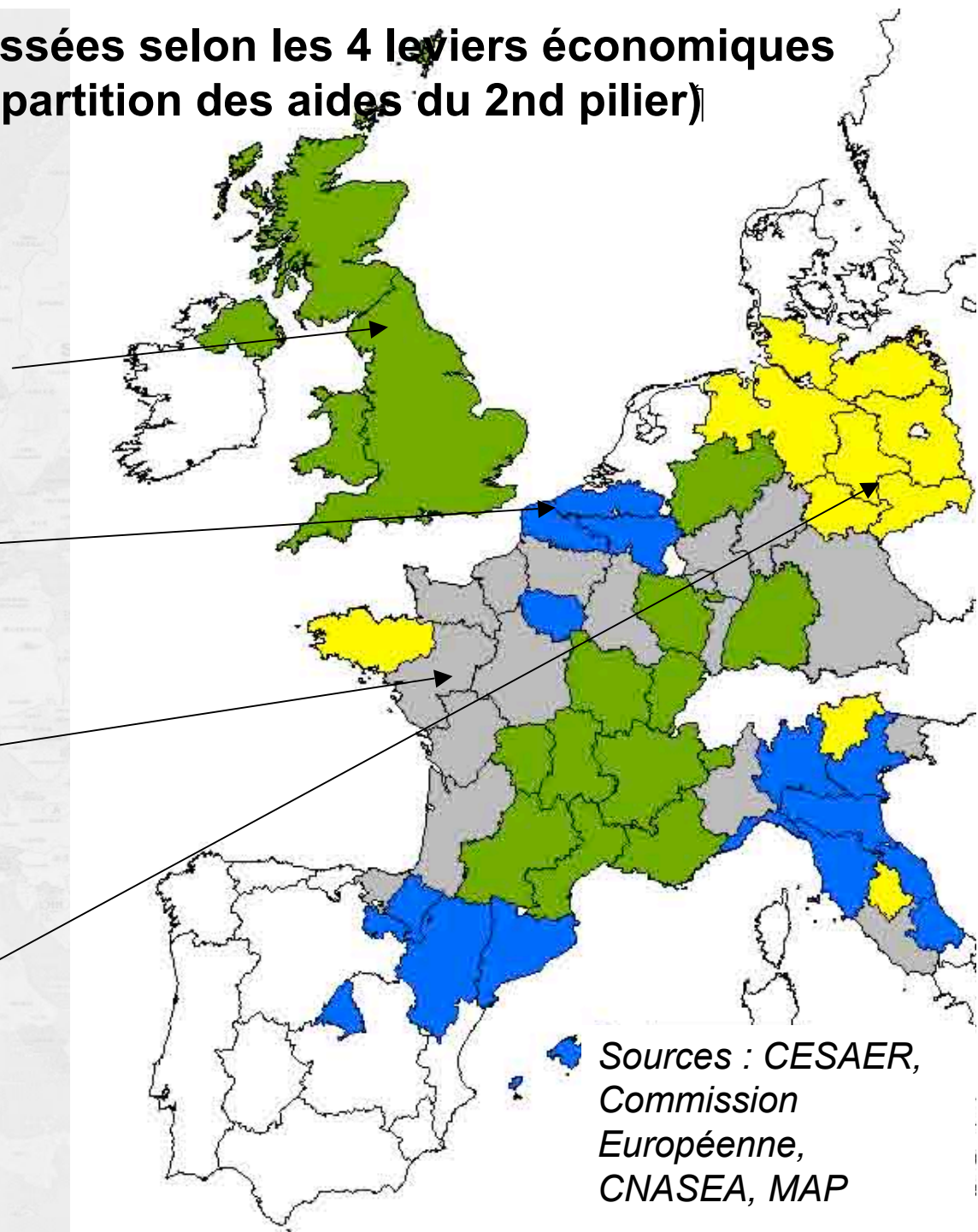
*Sources : (Berriet-Sollic et al.,
2003 ; MAAPR, 2005)*

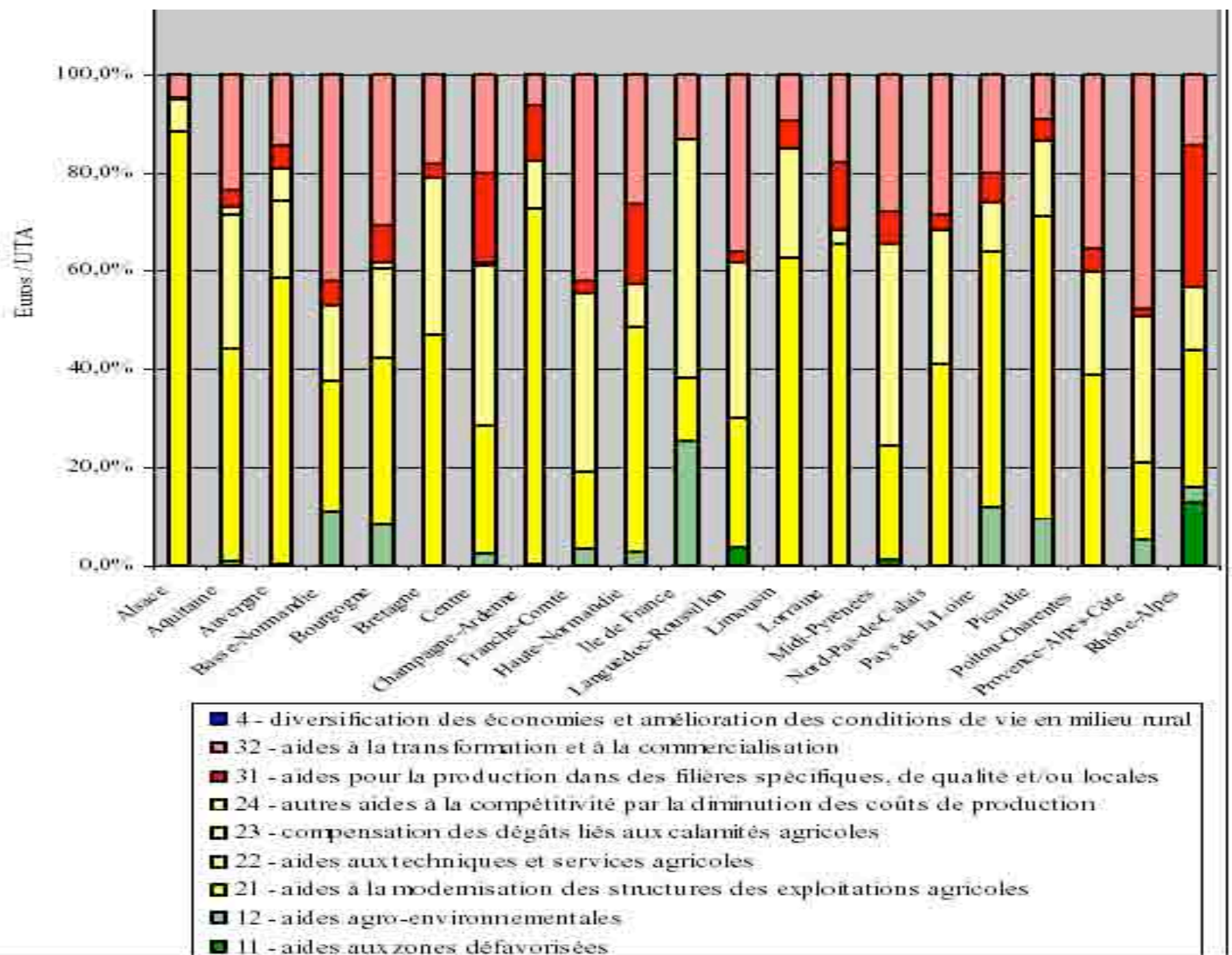


2. La diversité des politiques agricoles des CL

Carte des régions classées selon les 4 leviers économiques (à partir de la répartition des aides du 2nd pilier)

- Classe 1 (valorisation des externalités environnementales)
- Classe 2 (compétitivité des exploitations agricoles)
- Classe 3 (combinaison équilibrée entre leviers d'intervention)
- Classe 4 (développement rural intégré)





ces : (Berriet-Solliec et al., 2003 ; MAAPR, 2005)

| Mécanismes de territorialisation | RA | PDL | Alsa | Hess | SH | Bavi | Ecos | NE |
|---|-----------|------------|-------------|-------------|-----------|-------------|-------------|-----------|
| Renforcement de la dimension territoriale dans la régulation sectorielle | | | | | | | | |
| Soutien de la qualité fondée sur les ressources spécifiques | ++ | - | - | + | -- | ++ | + | ++ |
| Coordination des acteurs sectoriels | + | + | ~ | + | + | + | + | ++ |
| Soutien de nouvelles formes de réduction des coûts de production | - | - | -- | + | -- | + | + | ? |
| Réponse à des demandes diversifiées en biens et services locaux | ++ | ~ | ? | + | ~ | + | + | ? |
| Zonage infrarégional des aides | + | - | ? | - | + | - | + | ? |
| Développement d'une logique de projet | + | + | + | ~ | + | + | - | + |
| Soutien d'actifs agricoles non ou peu soutenus par les échelons national/européen | + | + | - | ~ | - | + | - | ? |
| Déssectorisation des politiques agricoles | | | | | | | | |
| Ouverture du cadre organisationnel aux acteurs non agricoles (publics et privés) | + | + | - | + | ++ | - | ~ | + |
| Ouverture des soutiens à des bénéficiaires non agricoles | ~ | - | - | + | ++ | ~ | - | + |
| Soutien des territoires de projet | + | + | + | + | ++ | - | - | ? |
| Mise en cohérence des politiques de développement régional, rural et agricole | - | -- | -- | ~ | ~ | ~ | ~ | ~ |



2. Les rapports de pouvoir à l'oeuvre

Les rapports de pouvoir entre échelons politico-administratifs

- L'Union européenne, à la fois source d'innovations (via le 2nd pilier) et source de contraintes pour les CL
- L'échelon national, source de contraintes pour les CL
- Une concurrence entre échelon régional et échelons sub-régionaux : l'exemple des conseils régionaux et généraux en France

Les rapports de pouvoir entre acteurs socio-économiques : l'exemple des Conseils régionaux

- La participation de nouveaux acteurs, proches des intérêts dits “multifonctionnels”
- Mais une persistance de la co-gestion



Des rapports de pouvoir entre échelons politico-administratifs qui représentent de fortes contraintes pour les collectivités locales



Des rapports de pouvoir entre acteurs socio-économiques qui se différencient à l'échelon local (même si persistent des freins au changement institutionnel)



Une décentralisation qui tend à accompagner le processus de démantèlement des politiques agricoles suprarégionales



Une décentralisation qui tend à s'opposer à l'objectif de cohésion ?

Conclusion et perspectives de recherches

- Pour une affirmation de la régulation nationale et européenne des marchés agricoles, qui associe étroitement des politiques plus locales, réconciliant le développement agricole avec celui des territoires
- Perspectives de recherche : un travail plus systématique sur les interventions des communautés de communes dans le domaine agricole ?

BIBLIOGRAPHIE PRINCIPALE

Berriet-Sollic M., Daubard JP., Volay T., 2004, Les concours publics des collectivités territoriales à l'agriculture, *Notes et Etudes économiques*, N°20.

Berriet-sollic M., Delorme H., Laurent C., Mouriaux M.F., Mundler P., Perraud D., 2006, « Régulation de l'agriculture : les Régions comme nouveau lieu de mise en cohérence territoriale des politiques agricoles ? La région Rhône-Alpes dans le contexte européen », *Canadian Journal of Regional Science*, vol. 29, n° 1

Trouvé A., 2007, *Le rôle des Régions européennes dans la redéfinition des politiques agricoles*, Doctorat en sciences économiques, Université de Bourgogne, UFR de sciences économiques.